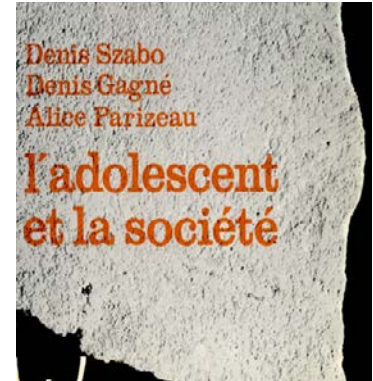


BOURSE DE DENIS GAGNÉ 2017

OBJECTIF DE LA BOURSE

Le fond Denis Gagné a été institué par un groupe d'amis, de parents et de collègues, en souvenir de Denis Gagné, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, de 1964 à 1970, année de son décès.

Outre les études et les recherches qu'il a menées en vue de compléter son mémoire de maîtrise et sa thèse de doctorat sur les valeurs des jeunes et la prévention de la délinquance chez les jeunes de milieu ouvrier, Denis Gagné a participé à la création de services pour les jeunes délinquants et les jeunes marginaux. Il a utilisé des méthodes et des approches nouvelles, en milieu naturel, auprès de jeunes "déviant". Il s'est intéressé aux problèmes de la contestation, de la drogue et du refus de fréquentation scolaire.



L'objectif de la bourse Denis Gagné est de permettre à un jeune praticien/criminologue de parfaire sa formation dans le domaine de la prévention de la délinquance, selon les modalités suivantes :

- Rencontre et bref séjour dans un milieu de pratique s'intéressant à la prévention de la délinquance;
- Visites et observations sur le terrain (ayant une mission de prévention);
- Séances intensives de formation (dynamique de groupe, animation sociale, intervention familiale ou individuelle);
- Rédaction d'un rapport de stages (2e cycle), d'un mémoire ou d'une thèse dans le domaine de la prévention de la délinquance.

EXIGENCES

- Être québécois ou résident permanent du Québec;
- Être détenteur d'un diplôme de premier cycle en criminologie;
- Être présentement inscrit dans un programme d'études de cycles supérieurs à l'École de criminologie;
- Poursuivre son programme d'études pendant l'année académique 2017-2018;
- Proposer un thème novateur de recherche ou d'intervention dans le domaine de la délinquance.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Une lettre de présentation;
- Un curriculum vitae (indiquer votre adresse courriel et votre matricule);
- Une lettre de recommandation du directeur ou directrice de recherche;
- Un résumé du projet (2 pages maximum).

MONTANT DE LA BOURSE

La bourse est d'une valeur de 2 500\$ et est versée en totalité à l'octroi.

La bourse doit être utilisée durant l'année académique 2017-2018.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Les candidatures seront évaluées selon la contribution des travaux au développement des pratiques dans le domaine de la prévention de la délinquance et à l'innovation.
- Le curriculum vitae du candidat se distingue des autres CV présentés.
- La lettre de recommandation du directeur ou directrice de recherche démontre en quoi le projet contribue à l'avancement des connaissances dans le domaine de la prévention de la délinquance.

DÉPÔT DU DOSSIER

La candidature doit être envoyée au plus tard le **mercredi 08 mars 2017 16h00**

Envoi de votre candidature par courriel, en un seul fichier PDF à nicole.pinsonneault@umontreal.ca